

Communiqué de presse

Évry, le 17 octobre 2011

L'Essonne s'engage dans la création d'une banque publique des collectivités locales

En votant l'adhésion du Conseil général de l'Essonne à l'Association d'étude de l'agence de financement des collectivités locales (AEAFCL) le 17 octobre, l'Assemblée départementale s'est engagée dans la création d'une banque publique des collectivités locales. Une démarche innovante et militante.

L'objectif de l'AEAFCL est de préparer la création d'une structure dont la mission consistera à emprunter sur le marché obligataire et à prêter aux collectivités locales, favorisant ainsi une alternative aux prêts bancaires.

"Cette initiative s'appuie sur le constat selon lequel les collectivités locales n'ont plus la garantie d'un accès durable, équitable et d'un coût raisonnable à la ressource financière", explique Jérôme Guedj, Président du Conseil général de l'Essonne. "Les investissements des collectivités locales sont pourtant un véritable moteur pour la croissance puisqu'elles réalisent plus de 70% de l'investissement public".

En revanche, les conditions d'accès à la ressource constituent bien le problème dominant. La raréfaction des liquidités, y compris pour les grandes collectivités, la remontée très significative des marges et le retour des commissions, la réduction de la concurrence avec la disparition de l'opérateur historique Dexia, en sont les caractéristiques saillantes, catalysées par la crise.

Le projet d'agence vise donc à apporter une solution adaptée et innovante. L'agence sera le fruit de l'association d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), assurant la gouvernance des élus et d'une société anonyme, qui lui sera subordonnée et qui réalisera les opérations de banque.

Jérôme Guedj souligne par ailleurs *"le caractère exclusivement public de la future instance, la transparence complète de sa gestion et une certaine exemplarité en matière de responsabilité sociale et environnementale"*.

"C'est une démarche militante, réhabilitant l'intervention de la puissance publique chaque fois que nécessaire", ajoute Jérôme Guedj. "L'urgence d'une autonomie de la recherche de notre financement ne date pas d'hier ; le financement des collectivités locales, c'est "la mère de toutes les batailles !".

Contact : Mathieu CUSSOT
Téléphone : 01 60 91 91 47
Portable : 06 77 80 24 72
Télécopie : 01 60 91 91 24
E-mail : mcussot@cg91.fr

